

Consultations prébudgétaires : Recommandations de TRANSIT pour commencer à corriger le sous-financement des transports collectifs

Montréal, le 15 mai 2014 – À la veille du dépôt du budget, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, a fait part de ses recommandations au ministère des Finances pour commencer à corriger le sous-financement chronique des transports collectifs dès cette année. Le rééquilibrage des investissements dédiés à l'entretien des réseaux de transports collectifs actuels via le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) et la bonification du Fonds vert pour atteindre l'objectif de 30% d'augmentation de l'offre de service d'ici 2020 sont les objectifs prioritaires de l'Alliance.

Pour TRANSIT, il est primordial de préserver les acquis importants en matière de transports collectifs au cours des dernières années, donc de maintenir en état les infrastructures et de poursuivre les efforts d'augmentation d'offre de service. Le Québec ne peut faire l'économie d'investissements structurants dans les transports collectifs dès aujourd'hui, pour prévoir répondre aux besoins de demain. Pour ce faire, TRANSIT demande notamment au gouvernement :

- *de maintenir le transfert de 1 milliard, annoncé en février, pour l'entretien des transports collectifs;*
- *dans le cadre de l'engagement de réinvestir 1,5 G\$ par an au Plan québécois d'infrastructures, d'allouer la moitié des réinvestissements transports aux transports collectifs, de manière à rééquilibrer les investissements transports à une répartition de 30 % en transports collectifs et de 70 % en routier;*
- *d'accroître la taxe sur l'essence d'au moins 2 cents/litre pendant cinq ans pour renflouer le FORT;*
- *de réitérer clairement au budget que les 2/3 des sommes annuelles versées au Fonds vert seront consacrées au développement de l'offre de service en transports collectifs.*

L'Alliance rappelle qu'en mai 2013, une déclaration pour la mobilité durable a été cosignée par une trentaine d'organismes dont l'Union des municipalités du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, l'Ordre des architectes du Québec, l'Association du transport urbain du Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et TRANSIT. Les signataires ont demandé de majorer de 1 milliard de dollars par année, pendant dix ans, les sommes investies dans les infrastructures de transport en commun.

Pour consulter l'ensemble des recommandations de TRANSIT et lire la fiche budgétaire préparée pour le ministre des Finances : www.transitquebec.org